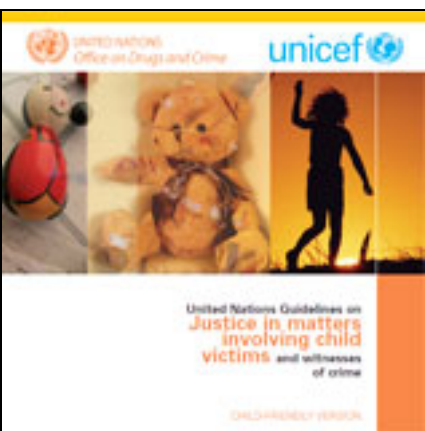
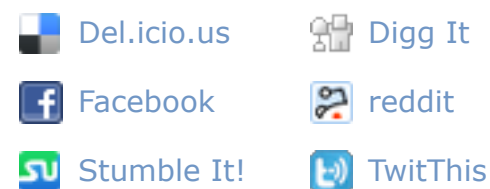


L'UNICEF et l'UNODC s'associe pour promouvoir la justice pour les enfants



English / Anglais

10 janvier 2011 - Plus d'un million d'enfants dans le monde sont privés de leur liberté par des agents de police lors de leur état d'arrestation ou lors de leur détention préventive, selon les chiffres publiés par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).



L'UNODC et l'UNICEF continuent de collaborer pour faire avancer les réformes de justice pour les enfants afin de renforcer la capacité des agents de police, des travailleurs sociaux et des acteurs de la justice de répondre de manière satisfaisante aux enfants témoins, victimes et en conflit avec la loi, conformément aux la note d'orientation du Secrétaire général intitulé *UN Approach to Justice for Children*.

L'objectif de cette collaboration est de renforcer les systèmes judiciaire pour les mineurs pour promouvoir des réformes et protéger les droits des enfants victimes et témoins, ceci au niveau des systèmes de justice à travers le monde. Dans le cadre des efforts de collaboration, les deux organisations ont publié un certain nombre d'outils communs, basés sur la Convention relative aux droits de l'enfant, les normes des Nations Unies sur le justice juvénile, les lignes directrices des Nations Unies sur la justice dans les affaires impliquant les enfants victimes et témoins d'actes criminels. Ces outils ont été adoptées par le Conseil économique et social en 2005.

[Un manuel pour la mesure des indicateurs de la justice pour mineurs](#) introduit quinze indicateurs de justice pour mineurs et la façon dont la mesure de ces indicateurs peuvent contribuer à la protection de l'enfant. Il offre également des conseils pratiques et des outils pour la collecte des informations, de l'information et les calculs des indicateurs. Suite à la publication du manuel, les deux bureaux ont assuré la formation de professionnels et de décideurs en Europe (Bruxelles) et Afrique de l'Ouest (Bénin) pour améliorer les connaissances, la coopération et la cohérence dans les aspects clés de la réforme de la justice pour mineurs dans ces régions. D'autres ateliers régionaux ont eu lieu au Maroc, en Bulgarie, en Jordanie et au Népal. Au total, 243 participants de 35 pays ont été formés.

[Une version du manuel adaptée aux enfants](#), ainsi qu'un modèle de loi avec des commentaires ont également été publiés. Au début de l'année 2011, l'UNODC et l'UNICEF émettra une série de modules de formation en ligne destiné aux professionnels de l'application des lois, aux professionnels de la santé, aux avocats, procureurs, juges, travailleurs sociaux et aux prestataires de la justice informelle qui travail avec les enfants victimes et témoins d'actes criminels.

Notant que les alternatives à la détention et le détournement des procédures judiciaires sont essentielles pour garantir que les droits des enfants en conflit avec la loi sont protégés, et en conformité avec la Convention relative aux droits de l'enfant, l'UNICEF a publié un [Toolkit on Diversion and Alternatives to](#)

Detention. Le kit fournit des orientations claires et conviviale et des outils pratiques pour ceux qui travaillent dans le domaine de la justice pour mineurs.

Informations Complémentaires:

[UNICEF on Children and Justice](#)

[UNODC on Crime prevention and Criminal Justice](#)

[Interagency Panel on Juvenile Justice](#)



Copyright©2017 L'ONUUDC, Tous droits réservés,